



FICHE D'IDENTITE

Maître d'ouvrage : Mairie du Tampon
 Maîtrise d'oeuvre :
 - Architecte: J-C Houpiart-Dupré
 - BET Structure: BESM
 - BET Fluides: ISOFLU
 - OPC: M. Goudenege

Site : rue Ignace Hoarau au Tampon
 Type d'opération : Réhabilitation et extension d'une crèche
 SHON : 2 155 m²
 Année de livraison : janvier 2011
 Coût des travaux : 2 .800.000 € HT

L'OPERATION

L'opération la crèche Nid Joli rebaptisée «Ti' Marmailles», se situe près de la ligne des 400 m au Tampon. Al'origine, c'est une maison particulière transformée en crèche d'une capacité de 30 berceaux. Par la suite, une extension de 30 berceaux supplémentaires fut nécessaire. C'est à ce moment là qu'est intervenu l'architecte Jean-Claude Houpiart-Dupré. Le bâtiment existant est sur deux niveaux (2x500m²), en fond de parcelle. Il est très proche de la ravine et dépasse la limite du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Cette contrainte environnementale de départ a été soulevée par l'architecte. Faut-il ou non détruire ce bâtiment? Il a été conservé mais a été renforcé au rez-de-chaussée en prévision d'une surcharge de la ravine. La partie créée est curve et représente un espace de plain-pied de 1000 m². Le hangar, à l'arrière, démoli à hauteur de garde-corps , sert d'aire de jeux. Cet espace est revêtu d'un gazon synthétique et de jeux pour les enfants.



CROQUIS



PLAN MASSE

SITUATION





INSERTION DANS LE TERRITOIRE



Le quartier est résidentiel, assez éloigné du centre ville. La crèche «Ti' Marmailles» est sur un terrain en contrebas de la rue Ignace Hoarau et ne peut se découvrir qu'au dernier moment, derrière un dépose-minute. Enclavé derrière du résidentiel, il a fallu dégager des espaces de jeux tout en créant des aires de stationnement pour le personnel. Après plusieurs demandes, la mairie décide d'annexer un terrain juxtaposé en guise de parking. Un droit d'accès est alors accordé par la Sodegis au travers d'une petite résidence voisine. La crèche peut enfin jouir de toute la surface du terrain et profiter d'un plain-pied, plus agréable pour les petits.



La végétation est préservée, un Quinquina, rare à La Réunion, trône près d'un palmiste et d'un cocotier. Seul un gros massif de fleurs jaunes, très beau a été supprimé par l'entreprise à la demande du voisinage direct, ceci sans avis de la maîtrise d'oeuvre.



MATÉRIAUX, RESSOURCES ET NUISANCES

Qualité environnementale des matériaux:

Le mur en moellons comme enceinte du bâtiment est très présent à l'entrée. Il symbolise la protection du monde extérieur. Il isole les nouveaux nés des bruits de la rue et de l'inertie thermique car il est doublé d'un mur béton isolant.

A l'intérieur, on retrouve beaucoup de bois, l'architecte souhaitait offrir aux enfants une ambiance chaleureuse. La porosité du bois a été traitée à la demande de la DSV, ne voulant que des matières lisses et non poreuses.



ÉNERGIE, EAU ET DÉCHETS D'ACTIVITÉ

Réduction des consommations d'énergies : Grâce à la bonne orientation du nouveau bâtiment, les brasseurs d'air suffisent l'été à obtenir un réel confort thermique.

Utilisation d'ampoules à basse consommation.

Eau chaude solaire : Panneaux solaires en liaison directe avec les cuves, près des points d'eau. Le parcours de la tuyauterie a été minimisé.

Gestion prévisionnelle de l'entretien et de la maintenance: Contrat d'entretien pour la qualité de l'eau et de l'hygiène.

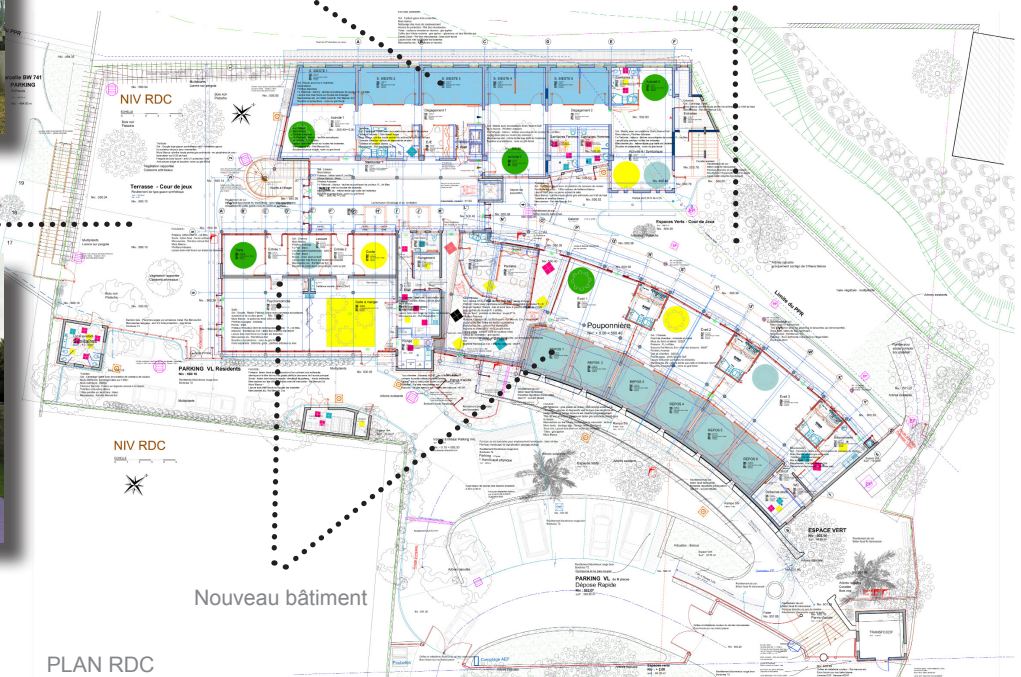
Gestion des déchets : Les poubelles sont stockées dans des «boîtes» en bois qui donnent sur la coursive extérieure. Les enfants ne sont jamais en contact avec les déchets.



Bâtiment existant
renové

Jardin et pouponnière

Aire de jeux



Nouveau bâtiment

PLAN RDC



CONFORT, SANTÉ ET AMBIANCES

Confort thermique :

La conception du bâtiment (orienté dans le sens des alizés) permet l'hiver, fenêtres fermées, d'offrir aux usagers une température intérieure agréable et l'été, grâce à sa ventilation naturelle, d'obtenir un air frais.

La pente des toitures facilite le flux traversant pour l'évacuation des nappes chaudes.

Confort acoustique :

Un effort particulier a été apporté au confort acoustique. Le mur en moellon isole de la route. Les salles de repos sont recouvertes d'une toile tendue apportant aux enfants une ambiance de tranquillité.

Confort visuel :

Des adaptations par les utilisateurs ont montré qu'une volonté architecturale (la perspective des vues, par exemple) pouvait dans l'usage ne pas être fonctionnelle. C'est le cas des hublots sur toute la partie repos. Pour les occulter, ils ont été peints par des dessins naïfs offrant un décor gai et coloré pouvant se changer régulièrement.

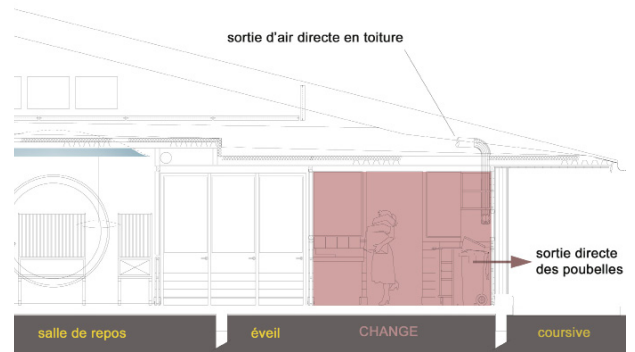
Confort olfactif :

Les poubelles, chez les petits, sont placées judicieusement sous le plan de travail, elles se récupèrent à l'arrière, sur la coursive extérieure.

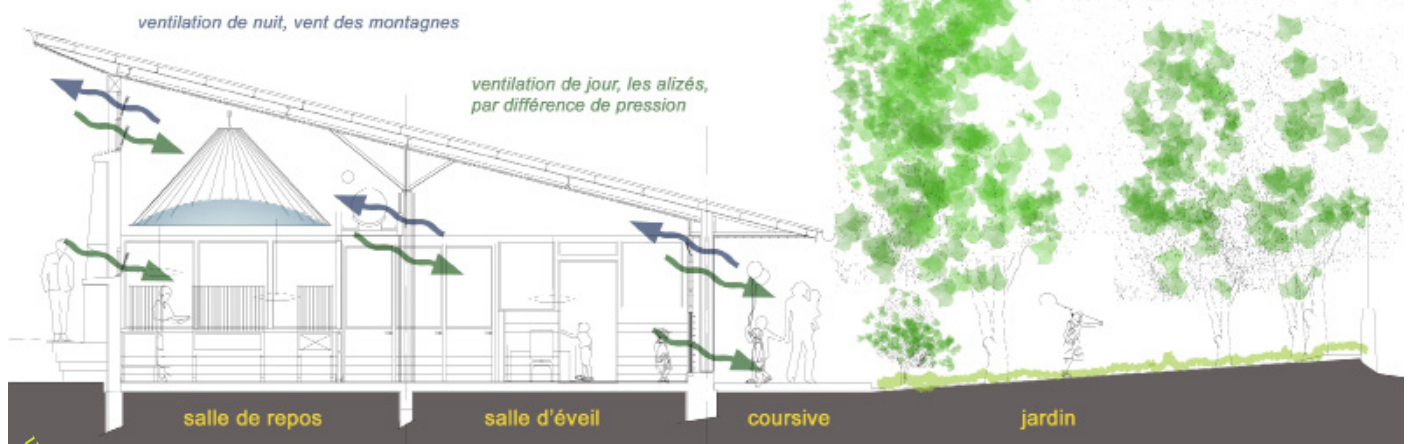
Sortie d'air directe en toiture pour les salles de change.

Accessibilité physique :

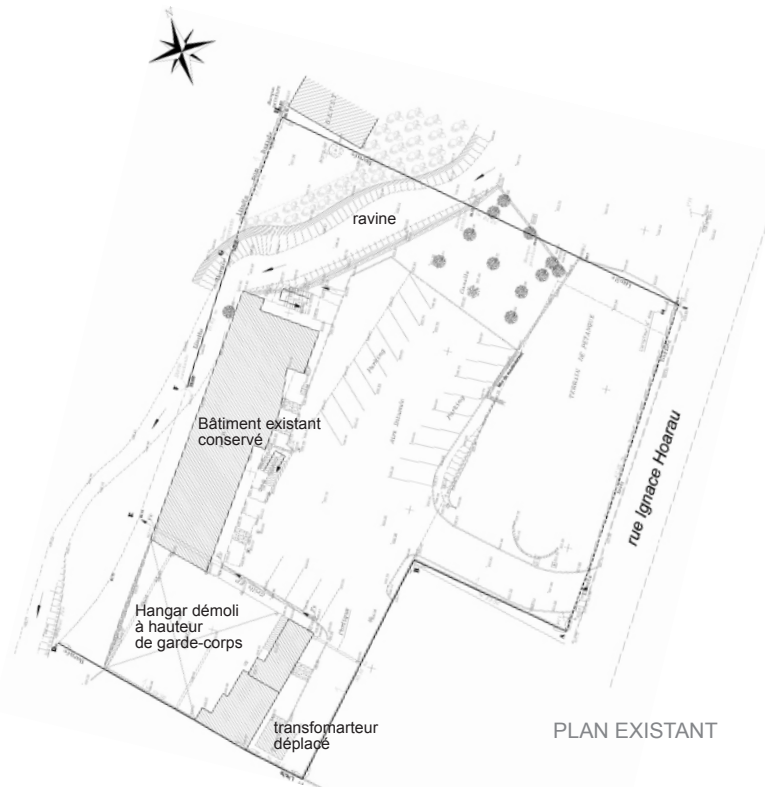
Le bâtiment respecte les normes d'accessibilité handicapés, se retrouvant parfois avec des contradictions auxquelles il est difficile de remédier. L'obligation de 2 toilettes handicapés (homme et femme) de grande dimension alors qu'un seul est utilisé et qu'il manque des espaces de stockage.



COUPE SUR LA SALLE DE CHANGE



COUPE TRANSVERSALE SUR LA POUPONNIERE



POINTS FORTS

Le confort acoustique et thermique dans son ensemble.

Il est toujours intéressant de voir comment les usagers vivent et ressentent le bâtiment quelques mois plus tard.

A la crèche, une certaine quiétude apparait. Le personnel s'est approprié les lieux, apportant une valeur ajoutée au bâtiment.

La liaison entre le bâtiment existant et le neuf est un espace très apprécié, un hall ouvert sur l'aire de jeux agréable en hiver comme en été.



un centre de ressources
environnementales

REMARQUES :

Les études de ce projet ont débutées en 2004. La réglementation RTAA DOM (destinée aux logements mais qui a influencé la tendance écologique de tous les bâtiments) ne faisait pas encore partie du paysage. La maîtrise d'ouvrage de cette opération, qui a été tout d'abord l'AGCME puis la mairie du Tampon, a eu des demandes de programmation contradictoires mais ni l'une ni l'autre n'a abordé le projet dans un esprit environnemental. L'architecte, sensible à ces questions, s'est battu à plusieurs reprises pour les défendre.

Ces quiproquos de programmation ont donné lieu à une commande d'électroménagers sur-équipés et sur-alimentés pour une capacité électrique insuffisante. De plus, l'éclairage est surdensifié malgré des ampoules à basse consommation. Les robinets optiques, une bonne intention au départ, s'avèrent être énergivores et peu éducatifs pour les enfants.

La DSV (direction des services vétérinaires) pourrait jouer un rôle très porteur sur ces questions écologiques. En effet, privilégier la sécurité et l'hygiène des enfants inclut la prise en compte de l'aspect nocif pour la santé que peuvent apporter certains matériaux (les sols souples PVC par ex, certaines peintures, ...)



AMELIORATIONS POSSIBLES

Le parvis de l'entrée et l'espace vert des petits pourraient être plus arborés. En effet, un espace planté d'arbres et d'arbustes renforcerait non seulement le confort thermique, mais participerait grandement à la qualité de l'air intérieur des locaux.

L'aire de jeux pourrait s'agrandir en espace planté sur la partie arrière et ainsi prendre la place d'un parking inutilisé.



FICHE D'IDENTITE DE L'OPERATION

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DU TAMPON

MAITRISE D'OEUVRE

J-C HOUPIART-DUPRE - ARCHITECTE
Richard Porcher, Olivier Collette, architectes

BUREAUX D'ETUDES

BET STRUCTURE BESM
Fouad Amrate

BET FLUIDES CUIGNET
Bruno Cuignet
Renauld Gaultier

BUREAU DE CONTROLE

APAVE

C.S.P.S.

FORT COORDINATION

O.P.C.

M. GOUDENEGE Thierry

ENTREPRISES

Lot 1 : Démolition + VRD

S.C.O.I. Sud terrassement

Lot 2 : TCE

S.E.B.D.